

JORDANIE ET ÉGYPTE

LE PLANT FRANÇAIS SE MOBILISE

Depuis le mois de novembre 2023, Semae et France Plants sont représentés en Jordanie, en Égypte et en Arabie saoudite par une volontaire internationale en entreprise. Une mission d'accompagnement de Bernard Quéré, conduite en janvier, a permis d'avancer sur plusieurs dossiers réglementaires et de coopération.



Youssef Hamdan



Les producteurs jordaniens recherchent des pommes de terre fritables résistant à la chaleur."

Aslinour Karampoga est, depuis novembre 2023, la représentante de Semae et de France Plants en Jordanie, en Égypte et en Arabie saoudite. Recrutée conjointement par les deux organismes, elle est chargée de suivre les intérêts de la filière semencière française, et plus particulièrement de celle du plant de pomme de terre à partir de la Chambre de commerce franco-jordanienne d'Amman. Le dispositif de Volontariat international en entreprise (VIE), porté par Business France et organisé par l'État, offre aux entreprises de droit français d'asseoir leur présence à l'international dans des coûts maîtrisés en confiant une mission professionnelle à l'étranger aux jeunes Françaises et Français ou à un ressortissant de l'espace économique

européen. Cette démarche a mis en évidence l'importance de sa présence au quotidien auprès des différents partenaires pour faire avancer plusieurs dossiers, qu'ils soient techniques ou réglementaires, voire commerciaux, tout en recensant de nouvelles opportunités d'affaires. Aslinour Karampoga, qui s'est rapidement impliquée dans ses missions, est aujourd'hui très bien identifiée par tous les interlocuteurs de la filière.

DES NORMES D'IMPORTATION À PRÉCISER EN JORDANIE

En Jordanie, le sujet majeur du moment est l'évolution des normes d'importation de plants de pomme de terre. Pour faire suite à un audit en France de l'Organisation nationale de la protection des végétaux (ONPV) jordanienne, mené

en septembre 2022, des discussions ont été initiées depuis plusieurs mois avec les autorités du pays. La mission a permis de reprendre techniquement point par point la proposition française avec les services de la quarantaine mais aussi avec les expertes du comité scientifique. Elle a également été l'occasion de rendre visite aux inspectrices appliquant ces normes d'importation. Des avancées et des clarifications sont à espérer dans la réglementation. Une séquence officielle entre les ONPV française et jordanienne devrait prochainement permettre de les valider. Afin d'arrêter définitivement les analyses systématiques à l'arrivée des plants en Jordanie, un audit de laboratoire en France est à prévoir. Le directeur du laboratoire phytosanitaire s'est toutefois félicité de la très bonne qualité des plants français reçus durant cette campagne. La gale argentée, les pourritures sèches, les endommagements mécaniques et la gale commune représentent les principaux problèmes rencontrés. Des pistes de coopération technique ont également été évoquées avec l'appui éventuel de la Commission européenne et de l'Ambassade de France, également rencontrées lors de la mission. Les techniciennes ont exprimé leurs besoins de renforcer leurs compétences en reconnaissance de maladies et dans l'utilisation de certains appareils. Certains, déjà installés, ne fonctionnent pas par manque de formation. L'aspect

variétal a été également abordé avec le National Agricultural Research Center (NARC). Ses représentants sont intéressés par des essais de variétés en conditions de salinité (eau, sol, eau + sol). En outre, les producteurs locaux recherchent des pommes de terre pouvant être transformées en frites et se montrant résistantes aux à-coups de chaleur. Pour assoir encore plus la présence française dans le pays, un séminaire sur l'offre hexagonale en plants de pomme de terre, à l'image de ceux qui ont pu être organisés ces dernières années en Égypte, en Algérie, au Maroc et en Italie, est en cours de réflexion avec l'appui de France AgriMer et sous l'égide de l'Ambassade de France.

ÉGYPTE, UNE FORTE TECHNICITÉ

La mission en Égypte avait pour objectif principal de présenter Aslinour Karampoga aux responsables des différentes administrations en lien avec les semences et le plant de pomme de terre, notamment la Central Administration for Seed Testing and Certification (CASC), la Central Administration for Plant Quarantine (CAPQ) et l'Agricultural Research Center (ARC). Lors d'une visite des installations du Potato Brown Rot Project (PBRP), sa directrice, Dr Naglaa Belabel, a expliqué comment l'Égypte a battu ses records d'exportation de pommes de terre de consommation lors de la campagne 2023. Près d'1 Mt ont été expédiées vers l'UE, la Russie et les pays arabes. Pour la campagne en cours, 116 000 t de plants ont été importées. Ce chiffre en baisse traduit l'offre moins importante des pays européens mais aussi les difficultés monétaires du pays. Le laboratoire a entamé ses analyses de détection de maladies bactériennes sur des pommes de terre de consommation export 2024 avec, en routine, des tests IF par immunofluorescence et, en confirmation, des examens de RT-PCR



Ministère de l'Agriculture et de la Bonification des Terres (Égypte)

(PCR en temps réel). Ces analyses sont désormais faites sous accréditation ISO 17025. L'évolution majeure du PBRP concerne la traçabilité des productions dans des zones PFA (Pest Free Area) indemnes de pourriture brune, à partir de plants locaux. Les parcelles sont suivies au jour le jour, de la plantation à la récolte, par satellite, et les données sur la variété, le lot, la date de plantation, le producteur, la société sont enregistrées. Les traitements d'images sur la salinité et la chlorophylle permettent de suivre l'évolution de la végétation et de la récolte. Cette base de données permet de déclencher des inspections en cours de végétation et, quand le PBRP reçoit un lot, de détecter d'éventuels problèmes ou fraudes.

LA RELANCE D'UNE COOPÉRATION TECHNIQUE

Le chef du Variety Registration Committee (VRC) et représentant de l'Egypte au Common Market for Eastern and Southern Africa (Comesa), Samy El-Deeb, a rappelé les facilités apportées par cette zone économique est et sud-africaine. L'inscription d'une variété dans deux états membres permet son intégration au catalogue Comesa et ainsi son approbation dans les autres pays

sans procéder à d'autres essais. Il a informé également que la valeur agronomique et technologique (VAT) est désormais abandonnée en Égypte car la pomme de terre est considérée comme une espèce potagère. Samy El-Deeb avait été formé par le Seed Potato Project conduit par le Gnis et la FN3PT en partenariat avec le CASC de 2002 à 2012.

Le point d'orgue du déplacement a été la signature d'un nouveau protocole d'accord entre le CASC et la FN3PT, sous l'œil attentif du ministre égyptien de l'Agriculture. Il concerne l'appui au contrôle et à la certification des plants de pomme de terre, et permettra de lancer le projet Ramses II sur l'analyse de risques de virus et de jambe noire. Dans son discours, le ministre s'est réjoui de la conclusion de cet accord. Il a rappelé la collaboration historique avec la France et la nécessité de la faire perdurer. Un projet de séminaire France AgriMer, à l'étude pour l'automne 2024 dans ce pays, devrait permettre de poursuivre cette coopération et d'affirmer la présence française. À présent, une autre mission mérite d'être organisée durant l'automne en Arabie saoudite, où des sujets notamment réglementaires restent à aborder avant la prochaine campagne d'exportation. /

BERNARD QUÉRÉ, FRANCE PLANTS